N Gastonguay 1 janv 1906
602 rue St Jean

25ème ANNEE — NOTRE-DAME DE QUEBEC, SAMEDI 24 MARS 1906 — No. 37

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... $2.00
SIX MOIS..... $1.00

Etranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

Téléphone : 1412

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Bureaux :
CHEMIN SAINTE-FOY
près Québec.

OMER HÉROUX, Rédacteur — PAUL TARDIVEL, Rédacteur-Gérant

N.-D. DE QUEBEC
SAMEDI 24 MARS 1906

Le Pape et les nouveaux Evêques français

Voici le texte du discours adressé par le Souverain Pontife aux nouveaux évêques français, en leur imposant les insignes de leur dignité :

Votre vue apporte aujourd'hui à Notre cœur de Pasteur, affligé depuis longtemps d'un cruel chagrin, une consolation tout à fait opportune, et comme une joie ; il convient en effet de vous saluer de ces paroles très aimantes de l'apôtre Paul : *Fratres mei carissimi et desideratissimi gaudium meum et corona mea* (1). *Gaudium*, parce que, appelés à accomplir en union avec Nous les travaux du ministère apostolique, vous Nous prêterez, Dieu aidant, une aide active et zélée. *Corona* également ; car vous apportez à l'Eglise de Dieu un splendide ornement par le renom de la doctrine, la piété et les autres vertus dans lesquelles brille chacun de vous.

Tenez-vous donc dans le Seigneur, mes très chers, et réjouissez-vous. Car c'est le propre de la divine Providence que ceux qu'elle institue pasteurs des âmes, apparaissent par une faveur divine fortifiés et comme revêtus d'une haute et incroyable vertu, qui ne peut jamais être brisée ni affaiblie par les efforts des hommes ou par la vicissitude des choses. — Il est vrai que la charge épiscopale, formidable même aux épaules des anges, est en tout temps soumise à des labeurs, à des soucis, à des anxiétés innombrables ; mais dans le présent, les circonstances augmentent la lourdeur du poids de ce ministère. La condition douloureuse de l'Eglise et de la religion est mise en pleine lumière et sous les yeux de tous, clairement reconnue de tous.

Certes, c'est une grande cause de tristesse qu'il y en ait tant que la perversité des erreurs et l'insolence envers Dieu entraînent et précipitent dans l'abîme ; tant qui, à quelque forme de religion qu'ils appartiennent, semblent maintenant s'affranchir de la foi divine ; et qu'il y en ait si peu, même parmi les catholiques ayant conservé de la religion encore le nom, qui gardent la chose et accomplissent ses devoirs ! Beaucoup plus graves sont l'angoisse et la souffrance de Notre cœur, pour les maux désastreux et funestes, provenant surtout de ce que l'Eglise non seulement ne compte nulle part dans l'administration des Etats, mais encore voit combattre, de propos délibéré, son influence si salutaire de toutes façons. En cela apparaît le grand et juste châtiment du Dieu vengeur, qui permet que les nations qui s'écartent de lui, s'engourdissent dans le misérable aveuglement des esprits.

C'est pourquoi, si au milieu de tant de maux si pressants, Nous sommes contraint de vous imposer le poids du ministère apostolique par ces paroles de Jésus-Christ : " Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups (2) ", Nous vous exhortons vivement à vous souvenir des enseignements qu'au même endroit le Christ donne à ses apôtres. Vous êtes des brebis ; et, puisque la douceur est le propre des brebis, voyez de quelles armes vous devez constamment vous servir contre les contempteurs de la religion et de votre dignité, à savoir la bonté, la charité, la patience. " Soyez, ajoute-t-il, simples comme des colombes ". Mais une simplicité de cette sorte exclut entièrement, cela est évident, toutes fourberies, simulations et fraudes familières aux ennemis de l'Eglise, et singulièrement nuisibles. Et le Maître très bon n'a pas omis ceci : "Soyez prudents comme des serpents" ; c'est-à-dire sans cesse vigilants en toutes choses ; redoutant avec circonspection les artifices ingénieux des adversaires ; pourvoyant soigneusement à ce qu'aucune chose ou apparence dans vos actes puisse donner prise à la calomnie ou à l'outrage ; enfin, défendant avec magnanimité la justice, la foi et la probité, non seulement en faisant le sacrifice des biens matériels, mais avec le mépris de la vie même.

Il faut surtout que les pasteurs de l'Eglise s'étudient avec sollicitude, et de tout leur pouvoir, à garder entre eux cet accord de sentiments, par la force duquel nul ne puisse vouloir en particulier ce que ne voudrait pas l'ensemble des autres unis entre eux par un heureux accord. Il n'échappe à personne, en effet, qu'un tel accord des cœurs et des volontés fait vraiment notre soutien et notre force et qu'en découlent abondamment ces secours qui sont très nécessaires à l'accomplissement de notre ministère.

Le Christ a ainsi constitué son Eglise qu'elle tire sa force partout et toujours de cette unité qui relie ses membres entre eux ; aussi l'Eglise, dans les saintes Ecritures, est-elle comparée à une armée prête au combat, et lui est-il recommandé d'être redoutable comme une troupe rangée en bataille ; tandis qu'au contraire, au témoignage d'Augustin, la discorde des chrétiens est le triomphe des démons ; ce qui ressort clairement de cette sentence du Christ : " Tout royaume divisé en son sein sera détruit (3) ". Et en réalité, comme c'est à ce but que tendent de tout leur esprit les plus acharnés ennemis de l'Eglise et de la foi, à savoir que cette merveilleuse unité soit détruite, ils n'ont de cesse qu'ils n'aient séparé les brebis de leurs pasteurs ; et ils atteignent à ce degré de malice qu'ils cherchent à soulever des dissensions entre les pasteurs eux-mêmes.

C'est pourquoi ayez avant tout à cœur cette unité, génératrice de biens si excellents. Tenons-nous ensemble, sous les auspices du souverain prince des pasteurs, et vainquons les ennemis de la Croix tous les jours plus forts, dans un combat plus heureux par la concorde, et entourons de toutes parts le dépôt sacré de la foi, comme un bataillon carré. Et Nous ne doutons pas que l'illustre nation française, émue à la pensée de l'Etat chancelant misérablement, s'unissant de cœur aux pasteurs de l'Eglise et leur obéissant, comme il est juste, ne fasse en sorte, dans la mesure de ses forces, de se montrer tout à fait digne de ses pères et de ses aînés, fils généreux de l'Eglise catholique.

Que si, dans les circonstances troublées et fatales au nom chrétien, il faut demander à Dieu tout-puissant le seul refuge contre les épreuves et les tourments, afin qu'il vienne en aide à son Eglise souffrante, et qu'il lui communique la force de combattre et le pouvoir de triompher ; il faut maintenant que tous à l'envi nous implorions le secours de Dieu lui-même et que nous prenions comme intercesseurs auprès de Lui la très glorieuse Vierge Marie et les célestes patrons de la France. Que, dans sa bonté, il accède à nos vœux communs ; qu'il console l'Eglise par le don si désiré d'une liberté tranquille ; qu'il rende à tous les catholiques de France, que Nous entourons d'un amour paternel, une paix solide et une prospérité véritable par la foi.

(1) Philipp., IV, 1.
(2) Matth., X, p. 16.
(3) Luc., XI, 17.

LA QUESTION JUIVE

A LA CHAMBRE

M. Claude McDonnell, député de Toronto, demandait à la Chambre des Communes d'adopter la résolution suivante :

" Que pendant le régime de terreur qui a régné récemment dans plusieurs parties de la Russie, un nombre considérable d'hommes, de femmes et d'enfants de race juive sans défense, ont été massacrés de la manière la plus brutale et la plus inhumaine ;

" Qu'aucun effort raisonnable ne paraît avoir été tenté pour empêcher ces atrocités, que leurs auteurs ont la pleine liberté de poursuivre ;

" Que le Parlement du Canada, exprimant le sentiment du peuple canadien, sans distinction de race, de croyance ou de parti, déplore ces massacres odieux et inhumains des Juifs russes et affirme que ces atrocités sont une honte pour la civilisation du vingtième siècle ;

" Que cette résolution soit adressée, par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur Général, au Très Honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, afin que Sa Majesté soit informée des sentiments de ses sujets canadiens à ce sujet, et que des mesures soient prises à cette fin, suivant que les aviseurs de Sa Majesté le jugeront à propos. "

Cette résolution a été élégamment étouffée, sur proposition du premier ministre appuyé par le chef de l'Opposition. On ne l'a pas rejetée, ce qui eût été trop cruel, on s'est contenté d' " ajourner le débat " sous prétexte d'étude ultérieure ; mais il est parfaitement entendu que personne n'en reparlera plus. La question est enterrée.

La discussion, assez brève, a tout de même offert un vif intérêt. M. McDonnell a fait un discours très modéré, où il s'est contenté d'affirmer qu'une centaine de mille Juifs ont été massacrés en Russie depuis quelque temps sans provocation aucune, par pure sauvagerie. M. Laurier, tout en témoignant de sa sympathie pour les victimes, a fait remarquer que le Canada ferait peut-être mieux de ne pas donner de conseils à l'Angleterre en matière de relations internationales. M. R. L. Borden a pris une attitude à peu près semblable.

Chose étrange, aucun des orateurs judéophiles n'a eu une pensée pour les malheureux chrétiens qui ont perdu la vie dans les conflits qui viennent d'ensanglanter le sol russe. Toutes les victimes méritent pourtant la commisération de l'humanité.

M. Bourassa a remis les choses au point. Il a indiqué d'abord le côté ridicule d'une proposition qui invite le parlement canadien à exprimer son opinion sur un problème qu'il ne connaît point, sur des faits dont il ne peut apprécier ni les origines ni la portée ; il a montré l'inconvenance que commettrait un pays qui n'est pas même maître de ses propres destinées, en intervenant dans les affaires intérieures d'une autre nation et demandé pourquoi, si la Chambre des Communes flétrit les massacres russes, elle ne flétrirait point également les exécutions sommaires qui se perpètrent par centaines aux Etats-Unis, sous les yeux du gouvernement américain, sans que l'inaction de celui-ci puisse être expliquée par une effroyable révolution ; il a demandé encore pourquoi l'on n'avait point flétri les massacres d'Arménie, où tant de milliers de chrétiens sont tombés sous le poignard musulman ; et, comme on avait eu l'imprudence de faire allusion au Transvaal, il a invité la Chambre à féliciter plutôt le cabinet Campbell-Bannerman d'y avoir aboli l'esclavage chinois. On a protesté contre le mot, il a riposté que la condition faite aux *coolies* chinois était analogue à celle des esclaves et qu'ainsi en avait jugé le peuple anglais, pendant les dernières élections générales.

Puis, abordant la question juive elle-même, il a rappelé, en s'appuyant sur le témoignage de grands journaux anglais, que les Juifs ont été les principaux artisans de la révolution actuelle, après avoir exaspéré les populations par une usure intensive. Ceci, évidemment, n'excuse point les massacres, mais les explique dans une large mesure et leur enlève ce caractère d'irréelle spontanéité que leur prête la presse judéophile. On ne s'expliquerait pas que, tout d'un coup, sans provocation aucune, les populations se soient ruées sur les Juifs, uniquement parce que ceux-ci ne partagent pas leurs croyances. Tandis que si l'on tient compte des faits, si l'on se rappelle que, depuis des siècles, le Juif s'engraisse de la substance du

paysan russe (1), qu'il l'exploite de toutes façons et qu'après l'avoir ainsi exaspéré, il l'a insulté dans son patriotisme et sa fidélité dynastique pendant et après la guerre, puis s'est efforcé, à l'heure du deuil national, de *chambarder* la patrie qui lui donnait asile, on s'explique l'explosion de colère qui a suivi de pareilles provocations. Le Juif a entassé toutes les matières inflammables, il y a mis le feu et, par la révolution dont il a été le principal artisan, il a, en même temps, paralysé l'action du pouvoir central, c'est-à-dire du seul agent qui pût circonscrire l'incendie. Et l'on s'étonne qu'il ait subi le contre-coup d'une pareille manœuvre !

D'ailleurs, l'expérience prouve qu'il faut en prendre et en laisser dans les rumeurs qui nous viennent de Russie; et la grande presse exagère toujours les massacres. Les récits de témoins impartiaux établissent que, souvent, les provocations immédiates sont venues des Juifs eux-mêmes et que, dans certaines villes, le chiffre des victimes chrétiennes a été plus élevé que celui des israëlites. Le correspondant du *Times* à Odessa nous dit qu'un certain nombre des Juifs de cette ville étaient armés jusqu'aux dents et que, sans eux, les désordres n'auraient eu que peu d'importance ; la *Gazette de Cologne* a affirmé qu'une partie des fonds recueillis à l'étranger, soi-disant pour le bénéfice des victimes, a été employée à des achats d'armes pour les révolutionnaires.

Tout cela, le député de Labeile l'a dit ou à peu près, à la Chambre des Communes. Il ne songe pas plus que nous à excuser des scènes qui font frémir, où les victimes innocentes ont dû être fort nombreuses, mais il cherche à les expliquer et n'entend point se faire le propagateur d'invraisemblables légendes. L'erreur et l'illusion sont toujours funestes en pareille matière ; elles le seraient plus que jamais à l'heure où nous héritons d'une partie des Juifs russes.

***

Il paraît qu'il faut déjà un certain courage pour oser parler comme le député de Labelle. Il y a plus de vingt mille Juifs à Montréal seulement ; c'est un facteur électoral puissant et dont l'importance va grandissante. Il existe deux clubs politiques juifs, les jeunes Israëlites se passionnent pour la politique et sont prêts à se jeter dans tous les mouvements. Ce sont quatre Juifs qui convoquaient, la semaine dernière, une assemblée de protestation contre la conduite du Conseil législatif dans l'affaire du bill de Montréal. D'autre part, la fortune des Israëlites grandit, ils dominent le commerce des confections, ils comptent neuf membres au barreau de Montréal, ils ont un journal à eux, leur nombre s'accroît chaque jour. Ils constituent déjà une puissance devant laquelle nombre de politiciens s'humilient.

Le député de Labelle n'a l'habitude de s'humilier devant personne. Nous ne songerons même point à le féliciter de son courage, mais nous le remercions d'avoir dit la vérité à la Chambre et prouvé que les Canadiens français comprennent quelque chose à ce qui se passe autour d'eux.

Son discours l'a peut-être marqué pour les rancunes d'une race qui ne pardonne pas ; elles s'ajouteront à tant d'autres qui ne l'empêchent point de porter haut la tête.

(1) M. Anatole Leroy-Beaulieu, qui n'est pas suspect d'antisémitisme, écrit dans son grand ouvrage sur l'*Empire des Tsars* : " Le Juif, depuis qu'il habite les bords du Dniéper ou du Niémen, a exercé des métiers trop odieux au peuple pour n'avoir pas amassé contre lui des haines héréditaires. Sous la domination polonaise, comme sous la domination russe, le Juif a été l'instrument historique de toutes les exactions publiques ou privées. Il est la meule sous laquelle le noble ou l'Etat broyait le peuple... A ces ressentiments séculaires contre le fermier des droits du fisc ou du seigneur, se joignent les rancunes du débiteur insolvable contre son créancier et les jalousies du trafiquant contre un concurrent plus habile ou plus heureux, sans compter l'âpre mépris des masses pour une race vouée de tout temps aux extorsions". Nous avons donné maintes preuves du rôle joué par les Juifs dans la révolution russe.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, le 21 mars 1906.

Mon cher directeur,

Rien de fort mouvementé dans les derniers huit jours. La session, qui promettait d'être calme, tient parole jusqu'ici.

On s'est pourtant mis sérieusement à la besogne : la chambre se forme tous les jours en comité général pour voter les subsides. Chacun sait que cette utile besogne manque d'agrément et fournit peu de couleur à la palette du chroniqueur.

De temps à autre cependant il s'élève une petite brise, juste assez pour rider la face de l'eau, et l'accalmie reprend aussitôt comme normale.

C'est ainsi que les bons vieux sénateurs sont sortis de leur "momification" ordinaire et que nous avons pu assister, lundi soir, à une assez vive passe d'armes entre l'antique sénateur Ross et le nom moins antédiluvien sénateur Miller.

***

La semaine dernière, vers la fin, nous avons pu être les témoins d'une scène aussi cocasse, mais plus hypocrite, lorsque M. MacDonnell, député de Toronto, a proposé sa résolution en faveur des Juifs russes.

Ce représentant du peuple est un catholique, ce qui ne l'a pas empêché, l'année dernière, par peur de ses électeurs, de voter contre les écoles catholiques, même contre la maigre mesure de justice que leur accordait l'amendement Sifton.

Cette année, par flatterie pour ces mêmes électeurs, dont plusieurs, parmi les influents, sont israélites, M. MacDonnell s'en vient avec une résolution de sympathie pour les Juifs massacrés en Russie.

Le premier ministre et surtout M. Henri Bourassa lui ont rappelé que le Canada devait surtout se mêler de ses propres affaires.

Le député de Labelle a demandé pourquoi ne passerions-nous pas une résolution pour seconder le gouvernement anglais dans ses efforts pour détruire l'esclavage chinois en Afrique.

On se souvient que cette odieuse institution fut rétablie au Transvaal et dans les mines des autres possessions anglaises de l'Afrique sud par le gouvernement jingo, après la guerre,—"cette guerre entreprise, disait-on, lors de l'envoi des contingents, dans un but de liberté et d'humanité."

Je me demandais, pendant le discours de M. Bourassa, ce que les Juifs aimeraient le mieux : voir adopter par le parlement la résolution de sympathie McDonnell ou rejeter la loi contre l'usure ?

***

La question du subside aux provinces fera probablement l'objet d'un débat cette année. Le gouvernement paraît assez bien disposé, mais il est encore hésitant. Ce serait une belle occasion pour nos députés de Québec de faire restituer un peu, par le gouvernement fédéral, de ce que le gouvernement de la province gaspille et dilapide chaque année du domaine national pour les fins de parti.

***

La pension des ministres sera aussi amendée, du moins cela paraît des plus probables.

Le principe des pensions n'est pas mauvais en soi, mais son application d'aujourd'hui est ridicule, quand on songe, pour ne citer qu'un exemple, qu'un monsieur, entré pauvre dans le cabinet il y a quelques années, en est sorti l'an dernier, ayant pignon sur rue à Ottawa, et château à poivrières et tourelles dans les Mille-Isles, avec yacht à vapeur, chevaux et le reste.

Et ce personnage plus que douteux peut retirer, annuellement, en vertu de la loi, $3,500 des deniers publics.

***

La loi sur le dimanche n'est pas populaire et si le gouvernement persiste à vouloir la faire voter, il subira certainement un échec.

***

Je termine cette lettre, qui se ressent du terne du débat et des événements. J'en demande pardon aux lecteurs de la *Vérité*, mais je sais qu'ils ne sont pas avides de sensations. D'ailleurs, n'ont-ils pas la *Presse*, le *Canada* et le *Soleil* ?

LOUIS RENAUD.

Mise au point

La *Nation* du 17 mars appelle les *Cloches de Saint-Boniface* et la *Vérité* " organes du clergé en particulier ".

Les *Cloches* s'intitulent : " Organe de l'Archevêché et de toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface " ; la *Vérité* est un journal absolument indépendant, publié par des laïques et qui n'a jamais eu la prétention d'être l' " organe du clergé en particulier. "

Nous sommes très heureux de la sympathie que nous témoignent, en compagnie de laïques distingués, de nombreux membres du clergé, mais nous tenons à réaffirmer, puisqu'il semble en être besoin, que nos opinions n'engagent personne autre que nous.

Nous nous étonnons seulement qu'on songe à leur attribuer une portée différente.

Le prince et la princesse de Galles viennent d'achever un voyage de cinq mois dans les Indes. Ils passeront une semaine en Egypte, puis se rendront en Grèce.

" ACCIPE SPIRITUM SANCTUM "

J'ignore quel sera le sort final de la loi que les sectaires français ont votée sur la séparation des Eglises et de l'Etat ; mais pour le moment elle a été un piédestal superbe qui a grandi la Papauté de plus de cent coudées. Le monde est en admiration devant l'attitude et les gestes de Pie X en face de l'effronterie de ses adversaires, qui ont entrepris de régler d'eux-mêmes la vie de l'Eglise, dont il est l'unique chef. Quelques jours après la promulgation de la grandiose encyclique, qui a été un arrêt de mort sans appel pour leur œuvre, voyez-le à Saint-Pierre. Sous cette coupole séculaire, magnifique témoignage des victoires de la Foi au Christ, fils du Dieu vivant, il a réuni quatorze prêtres, choisis parmi l'élite du clergé français. Il s'agissait pour le général en chef de l'armée d'envoyer au feu de nouveaux lieutenants et de remplir les cadres laissés vides par ceux que la mort avait fauchés en pleine lutte. Avec le calme d'une Puissance qui se sent au-dessus des éphémères contingences de l'histoire, qui est maîtresse de demain, comme elle a été maîtresse d'hier, comme elle est maîtresse d'aujourd'hui ; avec une fermeté que n'ébranlent aucunement les hurlements d'une haine plus turbulente que redoutable, le Pape a renouvelé la solennelle condamnation qu'il avait portée dans sa lettre contre la loi spoliatrice et persécutrice ; puis il a imposé les mains aux quatorze nouveaux élus, et à chacun d'eux a dit ces trois mots : *Accipe Spiritum Sanctum : Recevez l'Esprit Saint.*

Voilà l'armure dont il les a revêtus. C'est une armure dont leurs ennemis ne semblent pas avoir plus peur que Goliath n'avait peur de la fronde de David ! Armure pourtant qui a fait ses preuves ! Force qui a renversé d'autres Goliaths que les rageurs fils de la Veuve aujourd'hui maîtres de la France !

Cette Force, elle descendit un jour, sous forme de langue de feu, sur quelques bateliers, réunis en prière dans la salle haute d'une maison de Jérusalem ; par eux elle se propagea dans l'âme de quelques bonnes gens du peuple et de quelques faibles femmes. Les pontifes des faux dieux et les gouverneurs romains ne tardèrent pourtant pas à constater que quelque chose était changé dans l'univers, qu'une grande force avait envahi le monde, car, pour la première fois, ils trouvaient des sujets rebelles à leurs ordres. S'ils leur enjoignaient de ne plus prêcher cette folie d'un Dieu mort sur un gibet, ils recevaient pour toute réponse : *non possumus*, nous ne pouvons nous soumettre à ce que vous nous demandez ; car il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. De frêles et belles jeunes filles se présentaient devant leurs tribunaux aussi calmes et aussi joyeuses que si elles avaient été invitées à des fiançailles ; elles répliquaient à leurs questions avec une audace et une sûreté qui trahissaient une éloquence et un savoir surhumains ; elles souriaient aux menaces et, devant l'étalage des ins-

truments de torture, elles tressaillaient d'aise ; leurs juges pouvaient bien les envoyer rôtir dans les chaudières bouillantes, les faire écarteler par des crocs de fer ou des bêtes de l'amphithéâtre, ils n'en restaient pas moins vaincus, puisqu'ils n'obtenaient pas ce qu'ils avaient exigé. C'est qu'ils avaient à lutter avec la Force descendue sur les enfants des hommes le jour de la Pentecôte ; ils avaient à lutter avec l'Esprit Saint.

Trois siècles durant les bourreaux se heurtèrent ainsi à l'Esprit ; mais au bout de trois siècles l'Esprit eut raison de la chair, la conscience eut raison de l'oppression, le droit de la force, la liberté du despotisme. Au bout de trois siècles l'Esprit avait conquis l'Empire romain, et l'Eglise, son épouse immaculée, sortait des catacombes pour ceindre l'auréole de reine.

Voilà le passé dont Pie X s'est souvenu, comme s'en sont souvenus tous ses prédécesseurs aux heures pénibles de l'histoire de l'Eglise. Il n'ignore pas que l'Esprit qui rendit indomptables les Apôtres et les martyrs continue à planer sur chaque génération, qu'il continue à dicter aux disciples du Christ ce qu'ils doivent répondre à leurs juges et à leurs bourreaux, qu'il continue tout particulièrement à inspirer et fortifier ceux qui ont charge des destinées du royaume de Dieu.

C'est la vérité que le pape a voulu remettre en lumière en consacrant personnellement quatorze nouveaux évêques français. Il leur a dit : une période nouvelle s'ouvre dans votre patrie pour l'Eglise, les voies à suivre sont incertaines, les nuages sont gros au firmament, l'horizon est-noir : *accipite Spiritum Sanctum* : recevez l'Esprit Saint, il vous montrera le chemin, il sera la clarté qui percera l'obscurité de la nuée ténébreuse, il sera votre lumière. Votre peuple surpris par la nouveauté de la situation est en complet désarroi, la désunion risque de l'affaiblir encore, *accipite Spiritum Sanctum*, recevez l'Esprit Saint, il vous mettra sur les lèvres les paroles de salut et de vie ; par lui vous ramènerez votre troupeau dans le même bercail ; vous lui donnerez l'unité et la cohésion. Vos ennemis sont puissants et féroces ; ils ont juré la déchristianisation de votre belle France, et ils disposent de toutes les ressources des pouvoirs publics, ils ont pour eux lois, parlements, tribunaux, magistrats, police, armée, et tout ce formidable appareil ils se vantent de le tourner contre vous et vos ouailles. *Accipite Spiritum Sanctum* : recevez l'Esprit Saint ; il vous fera un front d'airain contre les menaces, il vous rendra insensibles aux promesses ; il vous préparera à supporter les fers, la prison, les amendes et la mort elle même. Vos églises, vos presbytères, vos menses épiscopales, vos fondations pieuses seront peut-être demain la proie de quelque agent du fisc rapace ; *accipite Spiritum Sanctum*, recevez l'Esprit Saint, il vous retrempera, vous et votre peuple, dans la pauvreté et le dénûment austère, il vous enseignera que les plaies d'argent, moins qu'à tout autre n'ont été mortelles à l'Eglise : par la communauté des souffrances et des épreuves, il vous refera des paroisses plus prospères, plus ferventes, plus généreuses, plus unies que jamais.

Allez ! soyez des messagers de paix au milieu des hommes de guerre et de divisions fratricides ; soyez des hommes de lumière au milieu de tant d'intelligences enténébrées par les sophismes de l'heure présente ; soyez des hommes de courage au milieu de l'universelle veulerie de notre génération sensuelle et frivole. Brebis au milieu des loups, vous serez peut-être dévorées par ceux-ci, mais votre mort sera votre victoire !

Et les nouveaux évêques se sont docilement courbés sous la main de leur chef, ils ont accepté le don d'en haut qu'il leur faisait ; et ils sont partis pour le champ de bataille pleins de vaillante confiance. Leurs ennemis ont beau tourner en dérision ces nouveaux généraux ; ils ont beau nous les représenter brandissant leurs goupillons en guise de sabre ; cette grossière plaisanterie cache mal leurs craintes ! Ils ne veulent pas croire à la force de l'Esprit, eux qui sont tout matière et tout chair, eux qui ne s'appuient que sur la force des canons et des baïonnettes ! Qu'ils regardent cependant dans l'histoire et autour d'eux ! C'est sous la force de l'Esprit qu'est jaillie du sol la Basilique de Saint Pierre ; c'est sous la force de l'Esprit que nos cathédrales ont lancé vers le firmament leurs flèches ajourées. C'est la force de l'Esprit qui a fait tomber les armes des soldats des Henri IV, des Frédéric II, des Napoléon, des Joseph II et des Bismarck. Ah ! l'Esprit n'est qu'un souffle ! mais un souffle qui va où il veut, qui se transforme à son gré. S'il est brise suave et amollissante pour les âmes de bonne volonté, qui ne demandent qu'à s'humilier et à se convertir, il devient, quand il lui plaît, ouragan irrésistible pour les orgueilleux, qui ont la folle prétention de braver l'action du ciel !

M. T.

L'attitude du gouvernement

Nous avons déjà signalé les déclarations faites à la Chambre par M. Rodolphe Roy. Le *Soleil* publie actuellement le texte du discours prononcé par le secrétaire provincial. Nous en extrayons, à titre documentaire, les paragraphes suivants :

"En effet, monsieur, les affirmations fréquentes de l'honorable premier ministre, celles de plusieurs de ses collègues, toutes reproduites dans la presse : que l'administration libérale est opposée au rétablissement d'un ministère de l'instruction publique, dans cette province, devraient, ce me semble, rassurer les esprits les plus timorés, absoudre le gouvernement de l'accusation qu'on porte contre lui, en certains quartiers, de vouloir s'emparer de l'instruction publique et de la soustraire à l'influence légitime du clergé.

" J'admets que plusieurs esprits éclairés dans cette province, tout en acceptant ces déclarations officielles, n'en persistent pas moins à croire que la création d'un ministère de l'instruction publique serait de nature à accélérer vivement les progrès de l'éducation chez nous. Je respecte cette opinion, mais je dois dire qu'elle ne me paraît pas être prouvée par les leçons du passé et les faits de notre histoire."

M. Roy a déclaré qu'il parlait " au nom du gouvernement. "

CONTRE L'ALCOOLISME

LA PROPOSITION HUARD

Le conseil municipal de Québec est actuellement saisi de l'une des propositions les plus importantes qui lui aient été soumises depuis longtemps. M. Huard, l'ancien directeur de la *Libre Parole*, demande que toutes les buvettes soient fermées à sept heures le samedi soir et que leurs fenêtres, largement éclairées, permettent, à toute heure du jour ou de la nuit, de constater ce qui s'y passe. Ceci entraînerait la disparition de tous les verres peints ou dépolis, des stores et rideaux qui interceptent actuellement la vue des passants, et l'entretien de lampes convenables pendant les nuits entières.

Les avantages de la première proposition sautent aux yeux. Tout le monde sait qu'il y a relativement peu d'ivrognes fieffés dans notre province ; la plupart des victimes de l alcool sont la proie des circonstances et d'une habitude qui est devenue un fléau national : la *traite*. C'est le samedi soir surtout que l'ouvrier est assailli par les pires tentations. Il vient de recevoir sa paie de la semaine : les buvettes, beaucoup trop nombreuses à Québec, le sollicitent de toutes parts ; les camarades l'invitent à prendre un petit verre. Les consommations se suivent et trop souvent, hélas ! le malheureux rentre chez lui titubant et les mains vides ou presque vides.

La fermeture des buvettes le samedi soir supprimerait une terrible occasion de chutes. La publicité qu'assureraient des fenêtres largement éclairées produirait d'abord un effet moral considérable. Elle empêcherait nombre de gens de fréquenter les buvettes : il leur serait par trop désagréable d'être vus par tous les passants. Elle permettrait ensuite la surveillance des auberges pendant les heures où la vente des liqueurs est interdite. Quand, à travers les fenêtres dépourvues de tout obstacle, les regards de la police — et ceux de la foule — pourront plonger dans les salles obligatoirement et constamment éclairées, c'en sera fini ou à peu près des ventes clandestines.

***

La proposition Huard a créé un certain émoi à Québec. Tous ceux qu'effraient les progrès de l'alcoolisme l'ont vivement applaudie ; les aubergistes, par contre, s'y sont formellement opposés. La chose est toute naturelle, car une pareille réforme les atteindrait dans leurs intérêts pécuniaires, mais c'est l'un de ces cas où l'intérêt privé d'un groupe d'hommes vient directement en conflit avec le bien général et lui doit être subordonné.

Le commerce de liqueurs représente à Québec comme partout ailleurs une influence considérable, qui peut faire hésiter certains échevins. Que ceux-ci se rappellent que la masse de la population a intérêt à ce que la proposition Huard devienne loi, et que le bien public commande son adoption — dans sa substance, sinon dans sa forme actuelle.

Une pareille réforme ne supprimera pas du coup le fléau de l'alcoolisme, mais elle facilitera la tâche de tous ceux qui le combattent : elle servira la cause de la morale et celle de notre race.

P. S. — On conteste la légalité du règlement projeté. C'est une question sur laquelle les avocats de la ville seront appelés à se prononcer.

LES LIVRES FRANÇAIS EN ACADIE

Nous avons publié deux notes traduisant les sentiments qui divisent, sur ce sujet, nos frères d'Acadie. Au fond du débat, il y a une question de fait : Les nouveaux livres français seront-ils ou ne seront-ils pas la traduction de la série anglaise dite *Nova Scotia Readers* ?

L'un de nos amis, qui est en situation de parler avec pleine connaissance de cause, nous affirme que la nouvelle " série de livres français ne sera, ni de près ni de loin, une traduction des *Nova Scotia Readers* ou de n'importe quelle autre série anglaise ". Il nous fournit des détails très précis qui corroborent entièrement son assertion.

Ajoutons que la préparation de ces livres a été confiée à MM. Hébert, inspecteur d'écoles, Lanos, ancien répétiteur à l'université Dalhousie, aujourd'hui professeur au collège militaire de Kingston, et à deux ecclésiastiques : le R. P. Ph. Bourgeois, professeur au collège Saint-Joseph de Memramcook, et le R. P. P.-M. Dagnaud, eudiste, supérieur du collège Sainte Anne, à Church Point, quatre personnes dont la compétence est indiscutable. Ce ne sont pas évidemment ces hommes que l'on pourrait accuser d' " avoir plié le genou devant le veau d'or ou les dieux de la bigoterie protestante. " Nous ne croyons pas, d'ailleurs, que notre correspondant de la semaine dernière ait jamais songé à leur appliquer une pareille épithète.

Les nouveaux livres français seront publiés d'ici quelques mois. Nous aurons alors l'occasion d'en reparler.

L'ENQUETE SUR LES ASSURANCES

L'enquête sur les assurances instituée par le gouvernement d'Ottawa prend des proportions considérables. On n'a jusqu'ici entendu que deux témoins, MM. Fitzgerald et Blackader, du département des assurances à Ottawa, et déjà il a été prouvé que, soit défaut de la loi, soit interprétation défectueuse de cette même loi, l'inspection officielle des compagnies est plutôt une affaire de forme et qu'elle n'assure aux intéressés qu'une protection précaire.

Cette enquête devra être l'occasion d'un grand débat à la Chambre, et elle mérite d'être suivie avec attention. Le gouvernement de la province a donné instruction à M. Calixte LeBeuf de surveiller les débats de la commission dans l'intérêt de nos concitoyens. La province d'Ontario y est représentée par deux avocats.

On dit que les compagnies de secours mutuel du type des Forestiers Indépendants seront aussi soumises à l'examen de la commission.

L'ENERGIE NATIONALE

(Extrait d'une conférence aux élèves du Collège de Valleyfield sur " L'éducation de la volonté en vue du devoir social ")

Je n'oublie pas, Messieurs, que je parle à de futurs hommes de la classe dirigeante, et je vous rappelle que vos obligations sont autrement plus étroites dans la vie sociale et devant le devoir social. Le jeune homme des classes dirigeantes ne doit pas être seulement une intelligence, une lumière conductrice ; il doit être encore une force morale, une volonté dirigeante. De même que la masse des hommes ne sait pas penser par elle-même, ainsi elle ne sait pas vouloir par elle-même. Il faut que d'autres veuillent pour elle, comme ils pensent pour elles. La volonté fortifiée, disciplinée, supérieurement apte à conduire et à mouvoir les autres, ou à se mouvoir pour les autres, est donc un élément essentiel de l'homme social dirigeant. Dans tout composé vivant, il y a des centres vitaux dont l'action est supérieure à la réaction qu'ils subissent ; en d'autres termes, il y a dans l'organisme humain, par exemple, des parties maîtresses qui donnent plus qu'elles ne reçoivent, et qu'en raison de cette mission plus élevée, parce que le bon ordre et l'économie du tout reposent spécialement sur elles, doivent être plus abondamment pourvues d'énergies et plus sûrement organisées. Ainsi, l'homme peut perdre toute l'énergie vitale de ses membres inférieurs qui peuvent aller jusqu'à la paralysie complète ; il n'en continue pas moins d'avoir une vie, si le cerveau et le cœur restent en bon état, si l'intelligence reste lucide, et l'histoire a gardé le souvenir de glorieux paralytiques qui étaient demeurés des puissances intellectuelles. Mais si l'énergie baisse au cœur et au cerveau, si la paralysie se déclare à l'un ou à l'autre de ces points de l'organisme, c'en est fait, l'homme n'est plus qu'une ruine intellectuelle et physique, c'est un cadavre qu'il faut mettre en cercueil et que la tombe attend.

Eh bien ! jeunes gens d'éducation supérieure — c'est un lieu commun de vous le répéter — vous êtes, dans le grand tout vivant de l'organisme social, ces centres vitaux, ces parties maîtresses qui ont pour mission de donner plutôt que de recevoir, et de l'énergie desquelles dépend l'énergie du tout. Vous êtes le cerveau et le cœur de la société ; vous représentez le plus pur et le plus robuste de l'énergie intellectuelle et morale de votre race, le plus pur et le plus robuste alors de l'énergie nationale. Je dis plus, et je vais jusqu'au bout de mon raisonnement comparatif : l'énergie morale du reste de la nation dépendra pour beaucoup, pour ne pas dire uniquement, de votre énergie morale à vous. Quand le cœur est sain, qu'il refoule dans les artères gonflées un sang riche et pur, les bras de l'homme sont inlassables à la besogne, et il a le pied infatigable et leste pour aller son chemin. Quand, dans une société, les hommes dirigeants, c'est-à-dire pour une part, le cœur, ont de la saine vigueur morale, que leur énergie se transmet aux classes inférieures en des artères invisibles, et par un phénomène d'endosmose sociale qu'il faut bien admettre, puisqu'il se constate, vous avez alors une race qui a de robustes bras de travailleurs, et qui a la jambe solide et endurante pour aller jusqu'au bout de son chemin, et pour marcher allègrement vers l'avenir au pas des nationalités rivales. Mais quand un peuple baisse dans la valeur de ses classes dirigeantes, quand les classes d'en haut n'envoient plus aux classes d'en bas, ni idées lucides et fermes, ni impulsions vigoureuses ; quand les classes d'en bas ne reçoivent plus des classes d'en haut qu'une action énervante et anémiante, ou quand, ce qui va de pair, les dernières ne se servent de leur rang, de leur prépondérance, de leur fortune et de leur prestige que pour abuser de leur mission, que pour mettre en circulation des idées subversives, que pour trahir ce qui ne sera pas défendu sans elles, ou que pour jeter dans les énergies encore saines du travailleur, le virus des vices élégants ou le ferment des libertés affolantes ; quand le corps social se gangrène ainsi depuis la tête jusqu'aux pieds, que tout ce peuple devient rapidement anémique, ce peuple, croyez-m'en, n'est pas fait pour dépasser la moitié de sa carrière, et les nationalités rivales que j'entends venir derrière, au pas de course, le passeront dessus tout-à-l'heure en piétinant son cadavre.

***

Que sera-ce maintenant, messieurs, si j'en viens pour vous au devoir de la défense ? Ce devoir de la défense est pour vous plus impérieux. Vous devez être en état de vous défendre plus que tout autre, contre les mauvaises influences de la société, parce que vous représentez des unités et des forces dont la corruption totale ou partielle a des contrecoups incalculables. Ce devoir de la défense est aussi pour vous plus difficile. Parce que vous serez de la classe dirigeante, vous allez tomber dans une division sociale qui est loin de valoir la division du peuple. Les appas, les dangers là, sont autrement formidables que dans les classes populaires où, pour la plupart, vous avez jusqu'ici vécu. Vous m'attendez sans doute à la peinture de ce milieu où votre éducation, votre devoir professionnel ou politique, vont nécessairement vous jeter. Le sujet est alléchant, mais je ne veux pas me laisser entraîner. Je dirai seulement, messieurs, que pour ceux qui ont les yeux ouverts, et qui ne se refusent pas à voir le chiffre incalculable des séductions qui guettent le jeune homme à son entrée dans la vie publique, séductions de volupté, séductions de péculat, marchés de principes et marchés de consciences ; que pour ceux qui sont alarmés de l'immoralité manifeste et de plus en plus effrayante de nos mœurs politiques, depuis les mœurs électorales parlementaires jusqu'aux mœurs municipales ; que pour ceux qui constatent avec effroi la complicité de l'opinion publique se faisant de plus en plus indulgente pour les cyniques triomphes de l'agiotage et du succès quand même, que pour ceux enfin qui comptent ceux qui sont tombés et ceux qui sont restés debout, la persuasion inéluctable qui leur vient à tous ceux-là, est qu'il faut dire malheur, dix fois malheur, à ceux qui entrent dans la vie avec le moindre germe de faiblesse, avec quelque côté de leur caractère accessible à la tentation ou à la peur, et que le jeune homme d'aujourd'hui qui, soucieux d'aider pour sa part à l'énergie nationale, voudrait faire sa conscience imprenable, n'aurait pas assez autour de la poitrine du *robur et æs triplex*, de cette cuirasse dont parle le poète latin, et qui était faite d'une épaisseur de chêne recouverte d'une triple lame d'airain, mais qu'il faut qu'il se hâte de la fortifier et de l'escarper, cette conscience, comme une citadelle à la Gibraltar.

***

....L'énergie nationale, vous n'aurez pas qu'à la défendre au-dedans de vous ; en dehors de vous, vous aurez à lutter pour elle, et à l'accroître. Elle est en butte actuellement aux attaques les plus dangereuses parce que les plus subtiles. Tout en l'exaltant outre mesure, on la ruine sourdement par le sans-gêne inouï avec lequel les condottieri de la politique et du journalisme prodiguent à droite et à gauche, le nom d'*homme*, titre, après celui de chrétien, qui devrait être celui de la noblesse la plus haute. Que de tendances dans notre pays à faire à l'homme une taille de pygmée ! On charge du fardeau de ce grand nom des épaules qui en sont écrasées, et jamais peut-être l'on n'avait vu tant de nains affublés du manteau de nos grands morts. Nous autres, catholiques, nous devrions être les derniers à laisser perdre la notion juste, intégrale et parfaite de l'idée de l'homme. Nous devrions nous souvenir toujours que le mot *homme* est un vocable divin sorti de la bouche du Créateur au sixième jour de la Création, et qu'Il le destina à l'homme parfait, à la créature dont il fut dit *Quod esset valde bonum*. Disciples de Jésus-Christ, ce mot devrait constamment évoquer sous nos yeux, l'humanité idéale du Fils de l'Homme qui assigna sa perfection comme terme de notre perfectionnement moral. Ne soyez donc pas trop avares, messieurs, de vos admirations,— l'impuissance à admirer est la marque d'un cœur et d'un esprit médiocres— ; mais n'en soyez pas trop prodigues non plus. Appelez de ce beau, grand et robuste nom d'homme, car nous en avons encore, ceux qui, selon Ollé-Laprune, incarnent au plus haut degré l'idée de la nature humaine, et qu'on reconnaît à travers toutes les races et toutes les époques, par les deux traits caractéristiques de force et de générosité ; mais refusons-le impitoyablement, avec une sainte intransigeance — car l'énergie nationale y est intéressée—à tous ceux qui ne représentent ici-bas que le succès malhonnête, la richesse scandaleuse, la lâcheté résignée, l'abus de l'intelligence, le génie dévoyé, la force brutale, en un mot, à tous les exploiteurs de toutes les faiblesses, à tous les faibles assez pleutres pour être victimes des exploiteurs.

***

Cette mégalomanie qui a fait conduire tant de pygmées au Panthéon canadien, n'est pourtant pas le seul danger ni peut-être le plus grand. Elle est accompagnée d'une doctrine toute récente que de nouveaux prophètes répandent d'un bout à l'autre de la province, doctrine déprimante, inventée pour réhabiliter toutes les faiblesses sous le masque d'une prétendue habileté. Ne va-t-on pas répétant que les minorités ne doivent plus prétendre au droit commun, et qu'elles ne sauraient se maintenir dans l'intégrité de leurs droits politiques, en dehors de la concession perpétuelle érigée en système ? Jamais aussi désolant symptôme ne nous avait encore prévenus de la déperdition de l'énergie nationale. Vous irez répondre, messieurs, au nouvel évangile qu'il fait mentir la science sociale, l'histoire générale et l'histoire canadienne. La justice, ce fondement de la vie sociale et politique des nations, ne sort pas du sacrifice, mais du respect des droits des faibles et des minorités. Je cherche en vain dans l'histoire du monde, une liberté qui ait été conquise par autre chose que la lutte à outrance. Le mot de Montalembert restera éternellement vrai : " la liberté ne se donne pas, elle se conquiert". Qu'on étudie maintenant l'histoire nationale puisqu'on prétend y trouver une confirmation de ce " système du moins possible " ; qu'on en retourne les pages glorieuses, à partir de la fière riposte de Champlain à la sommation des frères Kertk, en passant par l'immortel Dollard jurant de ne jamais demander quartier, par Frontenac et son sublime défi à l'envahisseur, par 1760 et sa suprême revanche, pour arriver aux luttes géantes de l'évêque Plessis, de Papineau, de Lafontaine et de Cartier, et l'on verra que de 1629 à 1844 et de 1844 à 1867, chaque fois que de graves périls ont provoqué la manifestation du caractère national, ni la concession ni la reculade n'ont été dans les traditions de la race.

***

Puisque notre énergie nationale est ainsi menacée, vous travaillerez, messieurs, non pas seulement à la défendre, mais aussi à l'accroître. Il faut l'accroître si l'on veut que la race ne forligne pas à sa mission. Nous n'avons pas du tout réglé cette question de la force morale de notre peuple, et il faut qu'on le sache, quand nous avons protesté que nos hommes valent bien ceux des autres races au Canada. Etant la minorité, il ne nous suffit pas de valoir les autres, il faut valoir mieux que les autres, sous peine de subir la tyrannie ou l'absorption. J'en profite pour dire qu'un jeune Canadien-français qui prétendrait être le vrai fils de sa race, devrait se distinguer surtout par l'énergie morale. Notre rude climat, l'air vaste et libre que nous respirons, le sévère horizon de notre pays assis sur un immense banc de granit qui est l'ossature de notre continent comme celle de nos montagnes, la robuste origine des aïeux, l'héroïsme incroyable de leur vie, nos luttes politiques, notre caractéristique presque générale de peuple travailleur du sol, enfin les particularités d'existences d'une race grandie, comme l'érable qui en est le symbole, sur les pentes des côteaux rocheux ou aux flancs des montagnes abruptes, tout selon la nature, l'atavisme et les

mœurs, nous prédestine à la qualité de race granitique.

Devenons donc des caractères granitiques. La grandeur de notre mission n'aura plus alors de quoi tant nous effrayer. " Car ne l'oublions pas, le vrai critérium de l'excellence d'une nation " — autant vaut dire de sa puissance d'action — dit l'économiste Emmerson, "ce n'est ni le chiffre de la population, ni la grandeur des villes, ni l'abondance des récoltes, mais l'espèce d'hommes que le pays produit ". Sans doute c'est un rêve de fou que d'ambitionner une sorte de suprématie intellectuelle en Amérique. Et l'on ne se gêne pas de nous le dire. Mais c'était aussi un rêve de fou pour nos pères, il y a trois cents ans, de vouloir jeter ici, au sein des forêts de la barbarie, les bases d'un royaume catholique et français. Ce fut un rêve de fou, après 1760, pour la poignée d'hommes qui étaient nos ancêtres, de prétendre à la survivance de leur race et à l'autonomie nationale. Et pourtant ce royaume catholique et français a été fondé ; et pourtant cette race a survécu ; notre autonomie, nous l'avons conquise ; nous avons prouvé qu'en restant nous-mêmes, qu'en restant fidèles à nos traditions, qu'avec de l'endurance, de la lutte et de la foi, nous nous faisions forts de réaliser, même en Amérique, les rêves insensés.

Aujourd'hui pas plus qu'hier ne redoutons les obstacles. Messieurs, vous connaissez une des hypothèses scientifiques qui prétendent expliquer la formation des bancs de Terreneuve. Quand les banquises qui descendent de la mer polaire, arrivent à la hauteur des côtes du Labrador, elles rencontrent, dans leur route, les souffles brûlants du *Gulf stream*. Les chaudes haleines du courant mexicain ont vite raison des colosses de glace qui s'effritent rapidement, laissant tomber au fond de la mer, tous les débris qu'ils ont arrachés au flanc des terres arctiques. Et les bancs de Terreneuve seraient ainsi formés de ces débris amoncelés par les siècles.

Jeunes gens, vous aurez dans votre vie à faire front contre bien des obstacles. Vous serez traversés dans votre route et dans votre mission par les *ice bergs* du scepticisme, du fanatisme, de la séduction, du blasement. Laissez souffler là-dessus le vent chaud de vos enthousiasmes juvéniles. Soufflez opiniâtrement et sans jamais vous lasser, avec la châleur brûlante de vos âmes. Gardez toutes vos forces, toute votre énergie persévérante, accumulez-les, pour souffler toujours, avec la même ardeur intense. Les colosses s'effriteront ; et de leurs débris, vous aurez formé mieux qu'un banc de Terreneuve au fond de l'Océan, vous aurez mis sous nos pieds un sol ferme et libre, une terre pétrie, comme celle des aïeux, de l'héroïsme chevaleresque, où viendra retentir, fier et alerte, le pas des grandes générations de l'avenir.

L. A. GROULX, Prêtre.

A nos abonnés

La date qui suit, sur l'adresse du journal, le nom de l'abonné est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu

Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETAT ENSEIGNANT

L'Ecriture dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil : *Nihil sub sole novum.* (Eccl. c. 1, t. 10).

Depuis des siècles ce sont toujours les mêmes erreurs qui attaquent la vérité. Rien d'étonnant donc si nous sommes obligés de faire les mêmes réponses. C'est monotone parfois. Mais qu'y faire ? le rocher solide sur sa base présente toujours la même face à chaque nouvelle lame qui vient le battre.

Aux journaux et aux réformateurs qui prétendent que l'école est une appartenance de l'Etat, nous répondons que leur principe est faux. Qu'est-ce que l'école ? " Un *moyen*, dit Liberatore, de développer et de former l'intelligence de l'enfant ! Elle ne relève donc que de celui qui par *nature* est chargé du développement et de la formation de l'intelligence. Or celui-là est le père de famille. Ce n'est pas l'Etat. Le *devoir* et le *droit* qui forment cette attribution sont indépendants de la constitution de l'Etat et antérieurs à son concept lui-même. Ils appartiennent au droit privé de la société domestique et ils subsisteraient dans leur intégrité quand même il n'y aurait pas de société civile. Ils résultent de l'autorité du père en tant qu'elle est relative à ce qu'exige de lui l'être qu'il a mis au monde. L'Etat doit défendre et non usurper cette attribution du père. Car la charge de l'Etat est de protéger les familles unies en société. Il pourra favoriser l'exercice de ce droit et de ce devoir en éloignant ce qui peut y faire obstacle, mais jamais l'Etat ne doit prendre sur lui de se substituer à ceux à qui revient de droit naturel et de droit divin la charge d'instruire. Dira-t-on que l'homme est soumis à l'Etat sous le rapport de l'intelligence ? Mais l'intelligence n'est soumise qu'au vrai. Elle est par conséquent soumise à Dieu, vrai subsistant et source de tout vrai. Et parce que l'intelligence est soumise à Dieu, elle est soumise à l'Eglise qui est l'infaillible maîtresse du vrai divin, et qui a reçu de Dieu la mission de le promulguer au peuple. C'est donc de la direction de l'Eglise et non de la direction de l'Etat que le père doit recevoir la formation de l'intelligence de son fils, l'Etat n'étant constitué organe de la vérité ni par grâce ni par nature. "

Nous demandons en grâce à ceux qui, faute d'étude approfondie de cette grave question d'éducation, celle qui prime en ce moment toutes les autres, se sont laissés prendre aux sophismes libéraux, qui veulent faire de l'école une appartenance de l'Etat, de vouloir bien se livrer à cette étude, afin de ne pas se rendre coupables par ignorance, d'avoir aidé les méchants à pousser la société chrétienne en dehors des voies de la vérité. Si, faute d'avoir étudié les questions religieuses à bonnes sources, ils ne savent pas défendre la cause du bien, ils auront un terrible compte à rendre à Dieu.

Le fait que nous marchons rapidement vers le monopole de l'enseignement de l'Etat, que notre système scolaire y mène infailliblement, est pour nous un fait incontestable, et même un fait évident, clair comme le jour, et si tant de personnes de bonne foi ne le voient pas, c'est parce que même pour voir l'évidence il faut ouvrir les yeux. C'est une condition *sine qua non*. Or combien peu de personnes, même parmi ceux qui passent pour sérieux et instruits, cherchent réellement à voir clair dans nos questions d'éducation !

Disons-le franchement : on n'étudie pas, on n'observe pas, on ne se renseigne pas, on n'ouvre pas les yeux ! Nous avons été nous-même dans ce cas. Nos lois d'éducation sont ignorées ; peu de personnes pensent à démasquer certains agissements qui sont visiblement marqués au coin de la franc-maçonnerie.

C'est un grand malheur.

L'abbé G. DUGAS, *ptre.*

Le catholicisme américain et le catholicisme européen

Nous lisons dans la *North West Review* du 17 février 1906 :

M. l'abbé Phelan, du *Western Watchman*,(St Louis,Missouri),exprime un sentiment que nous partageons entièrement et que nous voudrions voir sous les yeux de M. l'abbé Klein et de tous les admirateurs à outrance du développement, dans toutes ses phases, de la vitalité catholique aux Etats-Unis.

" On désire, dit M. l'abbé Phelan, " américaniser nos ordres religieux et " nos communautés. J'ai déjà plus " d'une fois exprimé mon avis à ce " sujet. Lorsqu'on en vient à mettre " en regard l'un de l'autre le catholi- " cisme américain et le catholicisme " français, le catholicisme américain " et le catholicisme espagnol, le catho- " licisme américain et le catholicisme " italien, le catholicisme américain et " le catholicisme allemand ; donnez- " nous chaque fois l'article français, " espagnol, italien, allemand.

" Nous avons fait ici, et bien fait, " beaucoup de choses ; nous avons " bâti des églises que nous avons rem- " plies de fidèles empressés, nous avons " défendu le pape et l'Eglise contre " l'ignorance passionnée du protestan- " tisme ; mais il nous reste encore " beaucoup à apprendre du vieil esprit " catholique d'outre-mer.

" Longtemps encore prosternés de- " vant lui, de lui nous aurons à ap- " prendre l'obéissance et le respect. "

Les élections belges de mai prochain

Les élections du 6 mai prochain en Belgique — le seul pays libre du monde civilisé actuellement gouverné catholiquement — présenteront une extrême importance. Les évêques belges ont prescrit des prières publiques.

Le Comité belge de Bruxelles (Manitoba) ose demander aux catholiques et aux Belges du Canada de s'unir à ces prières patriotiques. Ce comité a pris des mesures pour recevoir par *cablogramme spécial* le résultat de ces élections. Il sera communiqué par dépêche à la *Vérité* et la *Libre Parole* (Québec), la *Croix* (Montréal), le *Manitoba* (St Boniface) la *North West Review* (Winnipeg), les *Cloches* (St Boniface), le *Catholic Record* (London Ont), et le journal flamand *Onze Standaard* (Etats-Unis).

Le Secrétaire : L. HACAULT.

Les subventions fédérales

La question du réajustement des subventions fédérales sera prochainement discutée entre les divers intéressés. M. Laurier vient en effet de déclarer qu'il y aura, après la session fédérale actuelle, une conférence des représentants du pouvoir central et des provinces, où ce problème pourra être débattu à fond.

On sait quelle est actuellement la situation. Toutes les provinces reçoivent une subvention spécifique destinée au maintien de leurs législatures et dont le chiffre est invariable. La part d'Ontario est de $80,000, celles de Québec, $70,000, de la Nouvelle-Ecosse, $60,000, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, $50,000, de la Colombie Britannique $35,000 et de l'Ile du Prince Edouard, $30,000. Chaque province reçoit en outre une allocation annuelle de quatre-vingts centins par tête de la population, telle qu'établie, pour les provinces d'Ontario et de Québec, par le recensement de 1861, et pour les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Colombie-Anglaise et de l'Ile-du-Prince-Edouard, par le dernier recensement décennal.

Or les provinces demandent, d'après les résolutions adoptées à la dernière session provinciale, le réajustement de ces deux subventions. Il ne s'agit ici, bien entendu, que de ce qu'on pourrait appeler les vieilles provinces. La situation financière de la Saskatchewan et de l'Alberta a été réglée par les lois d'autonomie, et le pouvoir central a largement fait les choses.

Donc les vieilles provinces veulent que la subvention spécifique qui leur est attribuée pour le maintien de leurs législatures soit désormais basée sur l'échelle suivante :

(*a*)	Quand la population est moindre que 150,000. ..	$100,000
(*b*)	Quand la population est de 150,000, mais n'excède pas 200,000.....	150,000
(*c*)	Quand la population est de 200,000, mais n'excède pas 400,000.....	180,000
(*d*)	Quand la population est de 400,000, mais n'excède pas 800,000.....	190,000
(*e*)	Quand la population est de 800,000, mais n'excède pas 1,300,000.....	220,000
(*f*)	Quand la population excède 1,500,000.....	240,000

Elles demandent, de plus, que la subvention *per capita* soit, à l'avenir comme aujourd'hui, de "quatre-vingts centins par tête, mais d'après la population de chaque province, telle que constatée par le dernier recensement décennal, jusqu'à ce que le chiffre de cette population excède 2,500,000 ; et au taux de soixante centins par tête pour l'excédent de cette population au delà de 2,500,000. "

Elles réclament aussi une allocation supplémentaire, basée sur le chiffre de la population constatée au dernier recensement décennal et n'excédant pas vingt centins par tête, pour subvenir aux frais d'administration de la justice criminelle.

Le réajustement des subventions vaudrait donc à la province de Québec

un bénéfice annuel de $170.000, du chef de la subvention spécifique, et de $430.000 environ, du chef de la subvention *per capita*, puisque notre population accuse une augmentation de 537.282 sur les chiffres du recensement de 1861. A ces $600.000, il faudrait ajouter la somme, encore indéterminée, qui résulterait de la subvention nouvelle pour l'administration de la justice criminelle.

Nous n'essaierons point de faire de prédictions sur l'attitude probable du gouvernement fédéral ; il ne reste qu'à attendre l'issue de la prochaine conférence, tout en souhaitant aux délégués des provinces le plus complet succès.

Efficacité et Traitement

Nous lisons dans la *Patrie* du 15 mars, au cours d'un article qui est évidemment de M. Tarte :

" Le système des salaires qui n'en sont pas, ne peut que produire des écoles qui n'en sont pas.

" Et les écoles qui n'en sont pas produisent des hommes, des femmes, des familles, qui traînent, à travers les chemins raboteux de la vie, le fardeau d'une infériorité qu'ils ne méritent pas et contre laquelle la société a le devoir de protéger la génération qui se lève. "

Nous souhaitons aussi ardemment que personne le relèvement du salaire de nos institutrices. Nous trouvons absurde que des jeunes filles instruites, chargées d'une œuvre importante et délicate entre toutes, soient plus mal rétribuées parfois que les servantes. Mais l'ancien ministre des Travaux publics est-il bien sûr qu'il y ait, entre le traitement de l'institutrice et la valeur de son travail, une relation nécessaire et fatale ?

A ce compte, il faudrait estimer cinq ou six fois supérieures à des professeurs d'université comme Mgr Laflamme et Mgr Mathieu les institutrices américaines qui reçoivent $500 ou $600 par année, alors que ces professeurs se contentent de $100.

Il est clair que le relèvement des salaires attirerait dans l'enseignement plus de sujets compétents et les y conserverait plus longtemps ; il faut réclamer cette amélioration, et la réclamer auprès des commissions scolaires surtout, dont c'est l'affaire bien plus que celle du gouvernement, mais il ne faudrait point, tout en défendant notre personnel enseignant, déprécier son œuvre.

Laïques et congréganistes, ce n'est pas au chiffre de leur traitement qu'il faut juger leur œuvre, mais à sa réelle valeur ; et de cette œuvre, ni eux, ni leurs concitoyens n'ont à rougir. Elle vaut au moins celle des instituteurs, plus richement payés il est vrai, des autres provinces.

Le dévouement ne s'estime pas à prix d'argent.

La rumeur dit que M. Gouin songerait à abandonner ses fonctions de premier ministre pour devenir président de la Cour d'Appel, en remplacement de Sir Alexandre Lacoste qui rentrerait dans la vie privée. Le premier ministre ne se retirerait qu'après la conférence sur le réajustement des subventions fédérales, où il espère obtenir un succès pour la province.

Sa succession écherrait à M. Archambault ou à M. Turgeon.

LES JUIFS ET LA REVOLUTION RUSSE

" Dans la lutte sans merci qui se poursuit ouvertement depuis un an, secrètement depuis dix ans au moins, entre les opprimés et la despotie des descendants du crétin alcoolique Pierre, duc de Holstein-Gottorp-Oldenbourg, le peuple juif, — pour lequel, je m'empresse de le dire, aucune affinité de race ou de sentiments ne me prédispose, — s'est définitivement réhabilité de l'opprobre dont vingt siècles d'injustice l'on accablé. Il s'est montré luttant, non pas par la ruse et les détours astucieux, mais ouvertement, en exposant son existence même aux coups d'un ennemi infiniment plus fort. L'héroïsme dont il a fait preuve dans tous les genres de lutte qui se sont présentés, évoque tragiquement sa formidable résistance à l'empire romain. Le juif a révélé qu'au fond de son âme, tout l'esprit de sacrifice, toute la bravoure, toute l'ingéniosité, toute la vénération de l'âme collective qui marquèrent sa défense ultime contre Titus, ont continué de vivre sous l'arche des malheurs qui l'a enseveli, pour éclater de nouveau dans un suprême spasme de son instinct de conservation.

" La Russie devra aux juifs la plus grande partie de ses libertés. Les révolutionnaires russes leur doivent leurs meilleures méthodes de combat. Les libéraux russes, sans eux, et bien qu'ils affectent, à leur honte, d'ignorer la vérité, n'auraient jamais pu usurper l'apparence de la direction d'une Russie nouvelle. C'est l'héroïsme juif encore, la lutte merveilleuse des membres du " Bund ", constatée dans les rapports réactionnaires avec toute la stupéfaction qui sied aux antisémites, qui servira de modèle, pour l'organisation comme pour les moyens, dans les combats de plus en plus exaspérés qui sont inévitables. C'est le juif enfin qui, s'étant pénétré à Paris de tout le savoir et de toute l'habileté des techniciens français, fournit dès à présent au peuple russe son arme définitive : la bombe minuscule en forme de montre. Il la fournit à tout individu décidé à porter dans ses poches de quoi jeter en l'air une sotnia de cosaques. Chacun peut cacher quarante de ces bombes dans ses vêtements. On peut les transporter en quantité sans crainte par la frontière. Et l'on en confectionne des milliers sur place. Les paniques dans les hordes prétoriennes seront irrémissibles. Et la vie des bourreaux en chef tiendra, en face d'un paisible interlocuteur, au geste de regarder l'heure.

" Maintenant, l'exaspération que les " Légions noires " ont fait naître partout, n'est plus seulement légitime, elle sera utile ; on ne se promène pas avec des fusils ou des canons. Mais les femmes même peuvent jeter une montre à dix pas. Et ce geste de colère suprême deviendra, je puis l'affirmer, une mode dont on ne se félicitera pas chez Nicolas... "

C'est à un article sur les *Dessous de la Révolution russe*, publié dans la *Revue*, de Paris, le 1er janvier de cette année, que nous empruntons cette citation topique.

Nous comprenons l'enthousiasme de l'auteur. Révolutionnaire passionné, il rend aux Juifs un hommage reconnaissant : ils ont été les soldats de la liberté ! ils ont été surtout les inventeurs de la merveilleuse bombe qui met au service des révolutionnaires les derniers progrès de la chimie et leur permettra, sous prétexte de regarder l'heure, d'expédier *ad patres* les hauts fonctionnaires russes.

Nous comprenons, encore une fois, cette très vive reconnaissance, mais il nous semble que le gouvernement devant lequel se dressent de pareils adversaires n'est pas tenu de leur témoigner une extrême sympathie ; et lorsque les fabricants de bombes dernier modèle tombent sous les coups d'une population exaspérée, les étrangers peuvent bien déplorer d'aussi tragiques événements, mais il ne sied pas d'attribuer aux professionnels de la dynamite une compassion exclusive. On peut garder quelque pitié pour leurs adversaires.

***

L'article de la *Revue* est du 1er janvier. Il reçoit une singulière confirmation d'une dépêche, judéophile pourtant dans sa forme, publiée par le *Montreal Star* du 5 mars 1906 et que nous traduisons littéralement :

" Saint-Petersbourg, 5 mars. — Les autorités profitent de la grande campagne contre les révolutionnaires pour persécuter de nouveau les Juifs. D'après les rapports officiels, une grande proportion des suspects de révolution arrêtés cette semaine sont Juifs. On dit qu'il a été " découvert ", chez un professeur juif de Yaroslav, plusieurs bombes, ainsi qu'un laboratoire bien monté et destiné à la fabrication des explosifs. Un étudiant juif a été arrêté à la gare de Berditcheff, avec un panier qu'on a dit contenir quatre bombes à la dynamite. Une jeune Juive a été arrêtée à Minsk avec un sac à main contenant plusieurs bombes et de la dynamite. La police de Grodno prétend avoir déterré, dans la résidence d'un employé de chemin de fer juif, 120 revolvers, des munitions, des publications " illégales ", en hébreu surtout, et portant le sceau de l'Union des ouvriers juifs. Dans plusieurs villes, les résidences de Juifs suspects ont été pillées par la police, durant de prétendues " visites de recherche. "

Ces bombes qui tiennent dans un sac à main doivent être du même modèle que celles dont l'écrivain de la *Revue* vantent l'élégance destructrice.

***

Les autorités les plus diverses s'accordent, d'ailleurs, à constater le rôle prépondérant joué par les Juifs dans la révolution russe. Les organes antisémites le leur reprochent ; les révolutionnaires et les adversaires de l'autocratie les en félicitent. M. Alexandre Ular, un adversaire du tsarisme, écrivait voici quelques mois :

" En réalité, il n'y a pas une seule grande organisation politique dans l'Empire qui ne soit dirigée ou du moins fortement influencée par des Juifs... Les socialistes démocrates marxistes, les socialistes révolutionnaires terroristes, les socialistes polonais et surtout — peut-être la mieux organisée de ces sociétés secrètes—le parti ouvrier juif, le *Bund*, sont conduits par des Juifs, et se trouvent nécessairement influencés par le radicalisme juif de l'étranger. "

D'ailleurs, les Juifs eux-mêmes, quand ils n'ont pas intérêt à poser en martyrs, se vantent du rôle qu'ils jouent en Russie. Nous pourrions citer là dessus des témoignages européens ; nous nous contenterons de reproduire ces quelques lignes, extraites du *Montreal Star*, numéro du 6 novembre 1905 :

" Ce sont les Juifs de Russie qui organisent et dirigent la révolution actuelle. Ils ont lentement et pendant des années miné l'autocratie, en dépit d'une persécution constante, et leurs efforts sont maintenant couronnés de succès. "

Ces paroles sont de M. Clarence de Sola, l'un des Juifs les plus en vue du pays, le grand organisateur du mouvement sioniste et des assemblées de protestation.

M. Bourassa n'a rien dit de plus fort —et de plus grave.

L'Instruction obligatoire au Manitoba

La législature manitobaine a terminé ses travaux sans discuter le projet de loi sur l'instruction obligatoire dont la commission scolaire de Winnipeg s'était faite l'initiatrice. On sait qu'après avoir vainement essayé de faire présenter son projet de loi par deux députés ministériels, MM. J.T. Gordon et Sampson Walker, la commission s'était adressée au gouvernement lui-même, par l'entremise du procureur-général, M. Colin Campbell. Le gouvernement n'a pas voulu se charger du fardeau.

La question reviendra sur le tapis l'an prochain, supposons-nous.

LE REPOS DOMINICAL

Le projet de loi Fitzpatrick sur l'observance du repos dominical provoque déjà toute une tempête. Pétitions et contre-pétitions affluent à Ottawa et les Juifs se montrent particulièrement déterminés dans leur lutte contre la loi projetée. Certains catholiques la trouvent trop sévère et il est certain qu'elle sera longuement discutée à la Chambre.

Nous n'avons pas encore sous les yeux le projet Fitzpatrick, mais nous espérons publier la semaine prochaine une étude complète de la question.

NOTRE DÛ

Il est bon de rappeler que l'abonnement à la *Vérité* est payable d'avance. Nous prions aussi tous ceux qui ont des arrérages de vouloir bien se mettre en règle au plus tôt.

NOS PRIX D'ABONNEMENTS

Prix Réguliers : Un an..... $ 2.00

Pour les étudiants, les professeurs, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française :

Un an..... $1.00

PRIX SPECIAUX

Deux abonnements..... $3.00
Quatre abonnements..... $5.00

N. B. Tout abonnement est strictement payable d'avance. Cette dernière réduction est accordée seulement pour la première année d'abonnement.

La Société d'Economie sociale et politique de Québec discute actuellement la question des assurances sur la vie : assurance d'Etat et assurance privée.

ENCORE LA PRESSE CATHOLIQUE

Monsieur le rédacteur.

L'article intitulé *La presse catholique*, paru dans le dernier numéro de votre excellent journal, m'a fait grandement plaisir.

Vous ne pourrez revenir trop souvent sur ce sujet, considéré, à juste titre, comme un des plus importants à l'heure actuelle.

Coûte que coûte, il nous faut sans retard un journal quotidien essentiellement catholique et patriotique, qui joue dans la masse du peuple le même rôle que la *Vérité* chez la classe instruite.

Pour agir, il ne faut pas attendre que des feuilles immorales, anti-catholiques, aient fait leur apparition et répandent leur venin infernal dans l'esprit et le cœur de notre peuple encore si profondément chrétien. Il sera trop tard. Et Dieu sait comme il est difficile de convertir ceux qui, par malheur, ont goûté les lectures empoisonnées de la mauvaise presse.

Nous n'en sommes pas là en Canada, Dieu merci ! Est-ce à dire que nous soyons indemnes ? Il faudrait être naïf pour le croire. La vérité est que nous sommes, au contraire, sérieusement contaminés.

Il semble que les ravages causés par la plupart de nos grands journaux, amateurs de sensations, sont déjà assez visibles pour faire réfléchir sérieusement et surtout faire agir tout citoyen, digne de ce nom, qui aime son Dieu et son pays.

Ce journal aurait-il des abonnés ? Pourquoi pas ? Il y a quelques semaines un agent de la *Presse* recueillait quarante abonnements dans une très pauvre paroisse qui ne compte pas plus de 70 à 75 familles. Je me demande maintenant pourquoi un journal catholique quotidien, dont l'abonnement ne dépasserait pas une piastre par année, chaudement recommandé par les membres du clergé, ne trouverait pas place dans presque tous les foyers canadiens français ?

Je n'ai aucun doute : le nombre des abonnés serait considérable.

Un quotidien pour une piastre par année ! Mais ce n'est pas possible, dira-t-on.

Eh bien, je crois la chose plus facile qu'on ne le pense.

D'abord ce journal, du format de la *Croix*, de Montréal, pourrait contenir encore plus de matière intéressante et instructive que les grands journaux remplis d'annonces, de modes, contes, whisky, etc...de nouvelles de chevaux échappés, chiens écrasés, etc.

Je n'en doute pas, un grand nombre, surtout parmi les membres du clergé, se feraient un devoir de collaborer gratuitement. Cependant il ne faudrait pas hésiter à bien payer un bon rédacteur en chef et quelques collaborateurs spéciaux.

La souscription des abonnés ne suffirait pas, je le sais ; mais quel est celui qui, parmi la classe aisée, refuserait de donner quelques piastres, maintenant ou à la mort, pour le soutien d'une si bonne œuvre ? Malgré la médiocrité de mes moyens, je serais disposé à souscrire $300.00 pour aider à la fondation d'un tel journal.

Mon idée est qu'il suffirait de faire un appel chaleureux à tout citoyen bien disposé, intelligent, et personne ne refuserait de contribuer, de quelque manière que ce soit, à une œuvre qui pourrait faire tant de bien.

Ah ! si j'avais les qualités intellectuelles requises, dans un mois le premier numéro de ce journal irait frapper à la porte de la plupart des familles canadiennes françaises et, j'en suis convaincu, il serait accueilli avec empressement.

X.

EN FRANCE

Les élections françaises, d'abord fixées au 29 avril, ont été ajournées au 13 mai, ce qui renvoie au 27 du même mois le scrutin de ballottage. Le gouvernement se propose, paraît-il, de faire d'ici là les dix mille inventaires qui restent à opérer. Entre temps, sa tâche vient d'être singulièrement compliquée par la grève qui a éclaté dans le Pas-de-Calais, à la suite du désastre de Courrières. Quarante mille hommes ont quitté le travail et l'on signale déjà des conflits entre soldats et grévistes.

Les journaux républicains modérés qui estiment que les catholiques ont eu tort de s'opposer, autrement que par une protestation verbale, à la prise des inventaires et soutiennent que l'opération n'a rien de particulièrement blessant, admettent que le mouvement de protestation est plus considérable et plus vif qu'ils ne l'auraient jamais soupçonné. Le peuple croit ses églises menacées, disent-ils, et voilà pourquoi il se soulève.

Dans la plupart des endroits on se contente d'obliger le gouvernement à enfoncer les portes d'église; en plusieurs autres, notamment en Auvergne, en Savoie, dans les Flandres et en Bretagne, les paysans se sont opposés à tout inventaire et le gouvernement jusqu'ici n'a pas osé passer outre.

Tous les journaux, bien que l'envisageant d'une façon différente, s'accordent à constater un réveil absolument inattendu de l'opinion catholique. Les feuilles qui, comme l'*Univers* et la *Vérité française*, se sont de longue date consacrées à la défense religieuse paraissent aussi surprises que les autres. " Toutes les croyances, toutes les vénérations assoupies dans les âmes se sont reveillées ", écrit dans l'*Eclair* M. Ernest Judet, ancien rédacteur en chef du *Petit Journal*, et la *République française* constate que, si le Souverain Pontife interdit aux catholiques de former les associations cultuelles qui sont à la base de la loi nouvelle, le gouvernement se trouvera en face d'une situation effroyable.

Il lui faudra, en effet, au mois de décembre prochain, fermer et tenir fermées soixante mille églises. Avec les dispositions que manifeste actuellement une forte partie de la population, ce serait la guerre civile et le télégraphe nous dit que c'est l'une des éventualités redoutées par un vieux républicain comme M. Ribot.

Les dernières dépêches résument une déclaration de M. Clemenceau d'où il semble résulter que le gouvernement renonce à faire envahir les églises par la force armée.

Rien n'indique que la dernière partie du règlement d'administration publique concernant les associations cultuelles ait été publiée. Cette publication doit être suivie d'une assemblée générale des évêques de France que l'on avait d'abord annoncée pour le 20 mars, mais dont le télégraphe ne dit rien. Les évêques seront appelés à donner leur avis sur un certain nombre de questions qui leur ont été soumises par le Saint-Siège.

On dit que les " instructions pratiques " promises par le Souverain Pontife pourraient bien n'être données qu'après les élections. Il n'est pas nécessaire, en effet, de constituer d'associations cultuelles avant le mois de décembre, et d'ici là la Chambre nouvelle peut améliorer—ou empirer—la loi de séparation.

Les vétérans du Transvaal

M. Broder, député de Dundas, demandait à la Chambre de voter une pension aux membres des contingents sud-africains qui ont été rendus infirmes pour la vie pendant la dernière guerre. La question a été discutée hier soir (mercredi). Le ministre de la milice, M. Borden, a combattu la proposition Broder. Il a déclaré que les membres des contingents avaient fait la campagne en qualité de soldats anglais et non pas de soldats canadiens, et que nous n'avions conséquemment pas d'affaire à les pensionner. La Chambre a ratifié ces déclarations par une majorité d'une quarantaine de voix.

Il est évident que la fièvre impérialiste est complètement tombée.

L' "ENERGIE NATIONALE"

Une heureuse indiscrétion nous permet de publier quelques fragments d'une conférence faite devant les élèves du collège de Valleyfield par l'un des professeurs de la maison, M. l'abbé L.-A. Groulx. On jugera par là des leçons que distribuent les professeurs de nos collèges.

La conférence de M. l'abbé Groulx fait, croyons-nous, partie d'une série.

L'Encyclopédie catholique

On sait que nos coreligionnaires des Etats-Unis doivent publier prochainement une grande encyclopédie catholique en langue anglaise. Le R. P. J. J. Wynne, directeur du *Messenger*, est l'un des éditeurs de cette publication. On a dit qu'il avait abandonné l'œuvre ; il nous prie de déclarer qu'il n'y a jamais songé et que c'est, au contraire, afin de pouvoir y consacrer plus de temps qu'il a abandonné d'autres fonctions.

MERCI

Nous remercions la *Libre Parole* des paroles très sympathiques qu'elle a bien voulu nous adresser dans son dernier numéro.

Notre distingué collaborateur, M. J. B. Archambault, qui s'est fait l'apôtre de la représentation proportionnelle dans la province, a donné dimanche dernier, devant l'*Union catholique* de Montréal, une conférence sur la réforme électorale.

PETITES NOTES

Les morts récentes : M. A. G. Jones, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, décédé subitement à l'âge de 82 ans. Il avait joué un rôle important dans la politique canadienne.—M. Quintana, président de la République Argentine. — Mlle Susan B. Anthony, l'une des coryphées du mouvement féministe aux Etats-Unis. — Johann Most, le conférencier anarchiste germano-américain. — Romero Robledo, ancien premier ministre d'Espagne.—Le général John H. Thayer, ancien sénateur des Etats-Unis, ancien gouverneur du Nebraska.—Le grand duc Constantin d'Oldenbourg.

On sait qu'à la suite d'une violente polémique, M. Jules Helbronner, rédacteur en chef de la *Presse*, fit arrêter M. Olivar Asselin, directeur du *Nationaliste*. L'affaire fut fixée au 20 mars. Elle vient d'être ajournée au mois de septembre, sur demande de l'avocat de M. Helbronner, qui dit que son client est actuellement malade. L'avocat de M. Asselin a fait constater que celui-ci est prêt à procéder.

D'après le recensement du 1er décembre 1905, la population de l'empire allemand est aujourd'hui de 60.605.000 âmes, soit une augmentation de plus de quatre millions sur les chiffres du recensement de 1900.

Samedi dernier, fête de saint Patrice, il y a eu messe solennelle dans la nouvelle cathédrale de Westminster. Sept mille personnes y assistaient. Le sermon a été prononcé en gaëlique. C'est une date glorieuse pour les patriotes qui veulent ressusciter la vieille langue irlandaise.

Il est réglé que l'affaire Parent-Legris devra être décidée par un juge. M. Legris a laissé prescrire son droit de choisir un procès par jury. L'affaire Parent-Choquette a été ajournée au 2 avril, sur demande de l'avocat de la poursuite.

On commence déjà à prédire la retraite de M. Brodeur, qui deviendrait juge quelque part et serait remplacé par M. Lemieux. Certains libéraux voudraient attirer à Ottawa M. Turgeon, dont le talent de parole serait, croient-ils, une force pour le cabinet.

Sir MacKenzie Bowell a définitivement abandonné la direction du parti conservateur au Sénat. Ses collègues lui choisiront un successeur dans la dernière quinzaine d'avril. On croit que leur choix tombera sur le sénateur Ferguson, de l'Ile du Prince-Edouard.

Les sept cours canadiennes qui ont rompu avec l'Ordre des Forestiers d'Amérique, à cause de l'antipathie de celui-ci pour la langue française, se sont définitivement organisées en société distincte sous le nom de Forestiers franco-américains.

La *Presse* du 15 mars affirme que M. Parent eut, lors de la visite du duc d'York, l'offre d'un titre de " sir " et qu'il la déclina. Elle ajoute que M. Laurier a également refusé d'entrer à la Chambre des Lords.

M. Joseph Desjardins vient d'être nommé sous-bibliothécaire de l'Assemblée législative. Nous félicitons le gouvernement de cette nomination. M. Desjardins est un employé modèle.

M. le comte de Gontaut-Biron, député, vient d'être élu sénateur des Basses-Pyrénées, en remplacement de M. Cassou, décédé. C'est un succès pour les adversaires du Bloc.

M. Maurice Barrès, le nouvel académicien, a accepté la candidature au siège laissé vacant par la mort de M. Archdeacon, dans le premier arrondissement de Paris. Il est candidat oppositionniste.

M. le juge Routhier a donné, mardi soir, à l'Université, lecture des bonnes feuilles de son prochain livre : *Le Centurion*, roman des temps messianiques.

M. l'abbé Janvier, l'illustre orateur français, est poursuivi en vertu de la loi de séparation pour un discours prononcé à Notre-Dame de Paris.

L'un de nos confrères annonce la retraite prochaine de M. Rodolphe Forget, député fédéral de Charlevoix.

Le cabinet Moret vient de donner sa démission.

A Travers notre Courrier

Un étudiant de Montréal nous écrit :

" Comme je vous l'avais dit, je me suis efforcé, autant que mes loisirs ont pu me le permettre, de propager la *Vérité* parmi mes confrères...

" Je vous demande de vouloir bien ajouter ces quelques noms à la liste de vos abonnés....

" Je vais pousser aussi activement que possible la propagande parmi mes confrères, comprenant que si un journal impartial et désintéressé comme la *Vérité* parvient à pénétrer et à s'enraciner au milieu de ceux qui formeront demain la classe dirigeante, nous serons alors certains d'avoir un jour à la tête du pays des hommes qui ne craindront pas d'afficher hautement leurs principes, des hommes qui, avant de penser à leurs propres intérêts ou à ceux de leur parti, défendront par la parole et la plume les intérêts sacrés de leur patrie.

"En effet, il appartient à un journal catholique et franchement indépendant de former des hommes d'action qui ne se contenteront pas de dire à l'instar d'Horace :

Video meliora proboque, deteriora sequor

mais qui, voyant où se trouve le bien, non seulement l'approuveront, mais prendront les moyens pour l'accomplir. "

***

D'un professeur dans un collège :

" Je me permets de souscrire aux éloges et aux remerciements qui ne manquent pas, sans doute, de vous arriver de la part de tous les prêtres éducateurs. Croyez bien que nous admirons ici votre œuvre. Elle fait bonne et précieuse semence chez nos jeunes gens. Merci du cœur ! Je prie Dieu de bénir votre zèle de chrétiens éclairés, et celui de vos distingués collaborateurs. Qu'il vous donne la force de soutenir longtemps le labeur pénible mais fécond que vous vous imposez, pour les saintes causes, à la suite du grand chrétien que fut le fondateur de la *Vérité*. "

***

En nous faisant parvenir une généreuse souscription un nouvel abonné, jeune étudiant, nous écrit :

" Je suis certain que votre travail sera plus apprécié et mieux compris chaque jour davantage, car la jeunesse étudiante commence à se préoccuper sérieusement de nos problèmes sociaux et patriotiques — et demain elle vous lira.

" Pour moi, quand l'heure sonnera de faire mon devoir, je me souviendrai qu'on exige moins les talents du général que le cœur du soldat — et comme dit Coppée, " j'irai me mettre à l'avant-garde, au rang où l'on tire à genoux. "

***

D'un séminariste :

"J'ai trouvé, à mon retour au séminaire, le précieux volume dont vous avez daigné me faire cadeau en reconnaissance des quelques bonnes paroles distribuées par moi à droite et à gauche dans l'intérêt de la *Vérité*. Convaincu du rôle immense joué par la bonne presse, en général, et de la valeur incontestable et incontestée de votre revue en particulier, j'ai travaillé, dans la mesure de mes forces, à la répandre au sein de notre jeunesse collégiale surtout, dans le ferme espoir qu'elle contribuerait puissamment à la formation de ces hommes de demain, en leur donnant un concept précis de nos problèmes nationaux et religieux. Tel était mon unique but .... Ci-inclus le prix de nouveaux abonnements. "

LIVRES ET REVUES

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DU CANADA par les Frères Maristes. Procure provinciale des Frères Maristes, Iberville. Petit volume cartonné de 112 pages.

Un éducateur de nos amis nous écrit, au sujet de ce livre destiné aux écoles primaires :

Cet ouvrage est conforme au dernier programme officiel des écoles catholiques.

L'auteur a cherché à réaliser un progrès sur ses devanciers par la méthode adoptée, par l'insertion de gravures et surtout de cartes géographiques, dont la plupart (11 sur 13) en couleurs, où l'élève pourra trouver les lieux où se sont déroulés les événements qu'il étudie.

Il a condensé dans ce petit volume tout ce que doit savoir un élève au sortir de l'école primaire. Son travail pourra être aussi d'une grande utilité aux élèves plus avancés qui veulent revoir en quelques jours leur programme en vue des examens.

Des leçons supplémentaires ont été intercalées après chaque période. Elles portent sur des sujets qu'il est impossible de placer dans l'ordre chronologique ; ces leçons intéresseront certainement les enfants et même des personnes plus âgées.

Les quelques principes méthodologiques servant de préface à l'*Abrégé chronologique*, suggèreront peut-être à quelques maitres zélés des idées qui faciliteront l'accomplissement de leur tâche.

On a soigné la toilette de ce petit volume : la couverture représente les trois grandes forces de notre pays, les trois facteurs de notre nationalité (le prêtre, le laboureur et le soldat) ; elle est toute la synthèse de notre histoire ; elle indique l'idée et le but du livre : le respect et l'amour de nos traditions.

L'HISTOIRE DE L'ŒUVRE DE JEUNESSE DE SAINTE CROIX DE SAINT-LÔ, par l'abbé Em. Sévestre. — Brochure contenant tous les documents qu'il est nécessaire de connaître et de posséder pour la formation, l'organisation et la direction d'une œuvre de jeunesse. In-8°, 2 fr., franco 2.40. — P. Lethielleux, Editeur, 22, rue Cassette, Paris (6e).

Pour traiter son sujet, dit l'un de nos confrères français, l'auteur a pris une excellente méthode : Il a commencé par faire l'Histoire de l'Œuvre de Jeunesse de Sainte-Croix de Saint-Lô, en cinq chapitres ainsi intitulés : I. — *Les Origines (1872-1875)* ; — II. *L'Organisation (1875-1899)* ; — III. — *La Vie actuelle (1899-1906)* ; IV. — *Les grandes Journées (1872-1906)*. V.—*Les Résultats (1872-1906)*. Ces chapitres sont précédés d'une *Lettre de l'Auteur* dans laquelle il expose les raisons pour lesquelles il a entrepris ce travail, et sont suivis d'une conclusion suggestive sur l'Avenir des Patronages catholiques.

On aurait tort de penser que cette brochure de M. l'Abbé Em. Sévestre ne présente qu'un intérêt purement local. A l'occasion des faits qu'il raconte, l'auteur donne des appréciations générales qui seront utiles à tous. Surtout, il a eu l'heureuse idée de terminer son travail par un appendice des plus précieux. Cet appendice comprend tous les documents qu'il est nécessaire de connaitre et de posséder pour : 1° La formation et l'organisation d'une Œuvre de Jeunesse, en tenant compte de la loi de 1901, et des relations d'une œuvre de jeunesse avec une association paroissiale, avec une fédération départementale, avec une fédération paroissiale, avec une fédération nationale ; 2° Sa direction au point de vue religieux (congrégations, conférence de Saint Vincent de Paul, cours catéchistiques, etc.), au point de vue intellectuel (bibliothèque, groupes d'études, etc), au point de vue esthétique (séances récréatives, promenades, etc), au point de vue physique (jeux, sports, tir, etc), au point de vue social (mutualités, caisses d'épargne, conférences, jardins ouvriers, etc), au point de vue financier (budget et renseignements divers, etc).

LETTRE ENCYCLIQUE DE S. S. PIE X *aux archevêques, évêques, au clergé et à tout le peuple français* (11 février 1906). Une brochure in-18 de 16 pages. (Edition des *Questions actuelles*.) Prix : l'unité, 0 fr.05 ; port, 0 fr.05. Seules remises : 15/12, 70/50, 150/100. Le port est toujours en sus. Paris, 5, rue Bayard, VIIIe.

La Maison de la Bonne Presse a édité à très bon marché, en une brochure d'un format commode, la précieuse Encyclique que la France attendait si impatiemment.

Le Mois Littéraire et Pittoresque. Sommaire de mars 1906 :

La Récompense de la vertu, nouvelle, par Henry Van Dyke, traduit par Hadryen ; La Gastronomie : Cuisiniers et Gourmands sous le Consulat, par Gilbert Stenger ; L'Abbaye de Saint-Jean des Vignes, par Charles Merki, avec 6 photographies ; Apaches et Apaches, causerie, par Jean Rameau ; La Haie des pierrettes, poésie, par Paul Harel ; Une Cloche sonne, poésie, par Léon Bocquet, avec 1 encadrement de P. Rutty ; Au Temps de l'Empereur, roman (suite), par Ernest Daudet ; Trente-cinq années de présidence, par R. P. Vèze, avec 26 photographies ; L'Ecole de santé militaire de Lyon, par le Dr Laval, avec 12 photographies ; Les Marrons sculptés, par Etienne Charles, avec 19 reproductions ; Causerie littéraire : Napoléon à l'île d'Elbe, par Gabriel Aubray ; Pages oubliées ; Portraits : Henry Reverdy, par J. A., avec photographie, extraits et 1 fac-similé ; Actualités scientifiques : Le train Renard, par Jacques Boyer, avec 7 photographies ; Notre 1er Concours d'Ingéniosité, 2 reproductions : Petit cours de chauffage, croquis, par Henriot ; L'Esprit en France et à l'Etranger, 5 croquis. — Echos du Mois.

Annexes et suppléments : Album musical du *Mois* : Valse sous la feuillée, extraite de "Chaumes et Bruyères", musique de Paul Puget ; Menuet, musique de E. Anthiome ; Les Nouveaux Livres, Concours, etc.

Abonnements : France : Un an : 12 fr. — Le numéro, 1 fr. Etranger : Un an, 14 fr. — Le numéro, 1 fr. 25. Il n'y a pas d'abonnements d'une durée inférieure à un an, mais ils peuvent partir de n'importe quel mois.

La collection du *Mois* forme 14 volumes reliés, riche couverture de Mucha, crème ou marron automne, au choix ; chaque volume : 8 fr. 50, port en sus. (Franco : 0 fr. 60 en gare, 0 fr. 85 à domicile). Réduction de prix considérable si on prend plusieurs volumes de la collection.

Jérusalem, publication mensuelle illustrée, 5, rue Bayard, Paris-8e. Abonnements : France : Un an, 3 fr. Union Postale : Un an, 4 fr. Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande. Sommaire du 24 février 1906.

Deux chefs, deux armées, deux époques, B. d'Aouy. — Le Rév. P. Robert Razzoli, nouveau custode de Terre Sainte. — Les Sociétés de Palestine à l'étranger : La Société russe orthodoxe en 1905, Livinief. — Chronique : Pèlerins, Au consulat, Conférences, Noces d'or, Cardinal Goossens. — Le protectorat en Orient. — A travers les livres et les revues : Le lac de Génézareth, L. Gerbier.

A COUPS DE DICTIONNAIRE

Un ami de Hull nous envoie un échantillon de français comme seuls certains savants d'Ontario savent l'écrire.

On nous a aussi fait parvenir la version anglaise, l'original de la circulaire que nous publions ci-après. Tous pourront le constater, cette traduction française a été faite mot pour mot, à coups de dictionnaire.

La circulaire en question est envoyée par la compagnie HOBBS, McDONALD d'Ottawa. Ces messieurs "ont securé les patentes et intérêt pour la Province de Québec pour le cement Asphalte Patente Mica et Asbestus de Walker, strictement feu, rouille et eau preuvre. "

La partie substantielle de cette pièce se lit comme suit :

" Ce cément a été essai sur tout sort de toit. L'inventeur de cette cément a une expérience étendu en toiture, est a trouvé que goudron et poix s'évapora en quatre ou cinq ans. L'ideé était pour trouvé quelque chose que s'évaporer pas. Il a experimenté avec asphalte pour un nombre d'annee, et il a trouvé l'article pour arrêter l'évaporation. Ajoindre a cet chose le fibre pure d'asbestus, et ce fairent un de le plus meilleure cément dans la Puissance du Canada. Pour aucun sort de toit, nouveau ou vieux, bardeau, fer-blanc, ou toit de vieux fer ; ou toit que le feutre a été mis. Je mis tout sort de toit en couvrir de gravier. Toit de feutre couvré de cet cément fais une ouvrage de première classe, et son meilleure que gravier, parceque le pesanteur du gravier et le neige est injurieux aux toit large. Rappeler, que l'asbestus et le seul matérial qu'il est pas guide de chaleur et de froid. Ce cément est protéges par patente dans le Puissance du Canada. Aucun personne que enfrendira cet patente se faira poursuivre en justice au plein étendue de la loi.

"Témoignage fourni en application. Selon son quelques-uns qui suivre :—

" John Robertson, 194 rue Albert, le plus nombre de ces maisons. "

La *Vérité* l'a déjà fait remarquer, cette manière d'écrire le français est trop en vogue dans l'Ontario, parmi les commerçants et ceux qui sont obligés de communiquer avec les Canadiens français. Nous serions fort surpris si, même au point de vue commercial, un tel certificat d'ignorance avait quelque valeur. Espérons que les industriels de langue anglaise qui tiennent à s'ouvrir un débouché chez nous finiront par comprendre qu'il leur faut apprendre le français, ou retenir les services de quelqu'un qui le sache.

Notre ami nous écrit avec raison : " Nos petits gars de la province de Québec auraient honte d'une telle traduction. "

ADRESSE POSTALE

Notre adresse postale est maintenant la suivante :

La " VERITE ", Candiac, près Québec.

Les mandats et les bons postaux devront être payables au bureau de poste de Candiac.

Il n'y a de changé que le nom du bureau de poste ; nos bureaux sont toujours sur le Chemin Sainte Foy, à quelques arpents des limites de Québec.